

SOMMAIRE

1. Introduction
2. Organisation de l'Association
3. Temps forts de l'année 2021
4. Prestations durant la grossesse
5. Prestations autour de la naissance
6. Prestations durant les suites de couches
7. Colloques et formation continue
8. Formation des étudiantes sages-femmes
9. Partenaires administratifs, associatifs et du réseau de soin
10. Bilan : mot de la trésorière
11. Perspectives 2022
12. Remerciements

1. INTRODUCTION

Malgré la pandémie de Covid-19, c'est un nouveau record de naissances pour la Maison de naissance la Roseraie en 2021 ! **101 bébés ont décidé d'y naître**. Cela porte le nombre total de nouveau-nés à **712** depuis son ouverture en 2012.

Le taux d'accouchements est de 53%, il était à 59% en 2020. Cela signifie qu'un peu plus de la moitié des femmes suivies pour leur grossesse ont pu faire naître leur bébé à la Roseraie.

Plus précisément, sur le nombre de femmes qui sont arrivées en travail à la Roseraie, 67% y ont accouché (= taux de transfert intrapartum 33%).

L'augmentation du nombre de naissances a permis, comme en 2020, d'établir un beau bilan financier et pérenniser ainsi notre institution.

Bonne lecture !

2. ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

L'Association est composée du Comité, du Collège des sages-femmes, des employés et de la Direction, représentée par Corinne Magnin.

Le Comité a un rôle déterminant dans la gestion stratégique, tant des ressources humaines que financières, de la Maison de naissance.

La Directrice a en charge la gestion opérationnelle de l'Association. Elle est assistée par Yannick Bollard, notre aide-comptable.

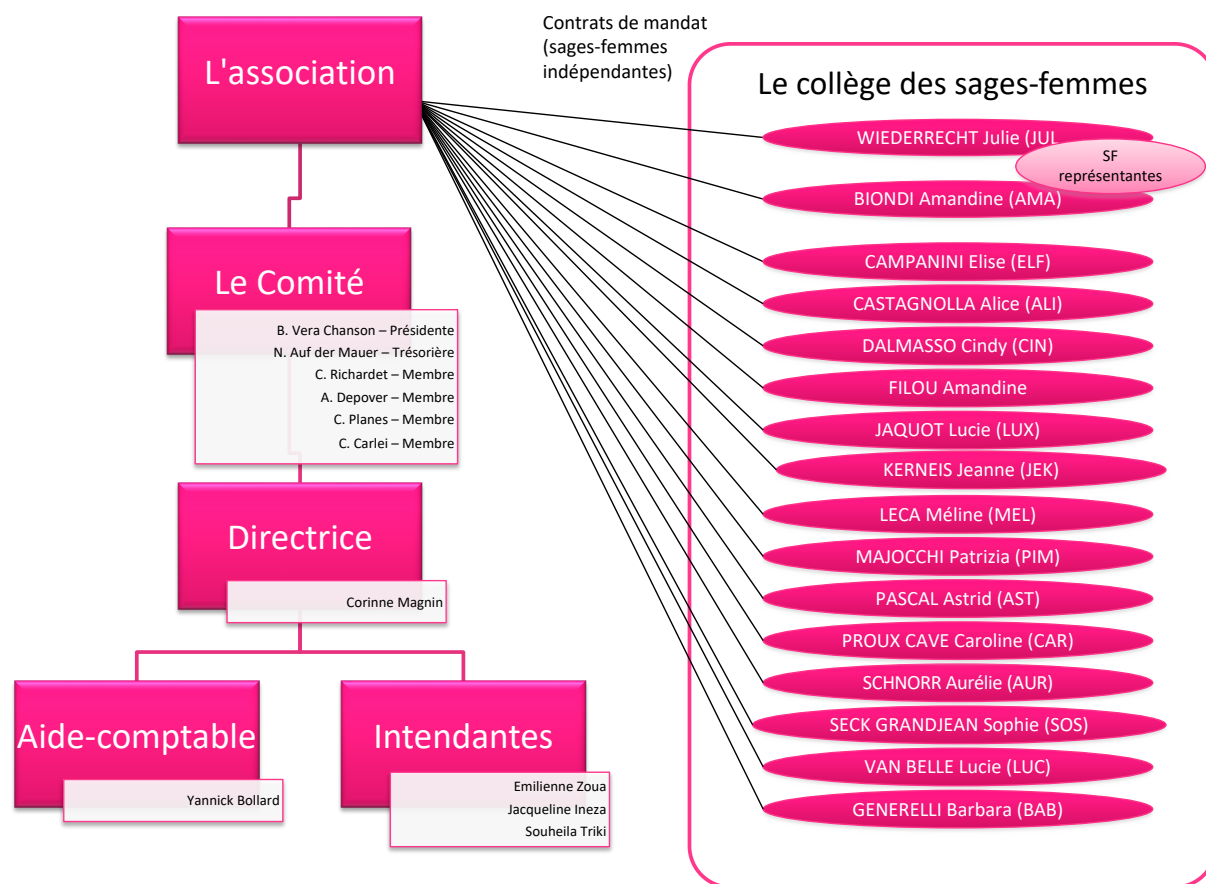
Les sages-femmes représentantes font le lien entre le Collège des sages-femmes et le Comité, les membres du bureau et les intendantes, mais aussi avec le réseau de soin genevois, le service du Médecin Cantonal, le DSPS et les associations faïtières. Elles sont présentes aux séances mensuelles de Comité. Nous les remercions pour cette immense charge de travail et ces responsabilités qui soulagent le Collège des sages-femmes.

Le Collège des sages-femmes souhaite la bienvenue à Caroline Proux-Cave, qui vient enrichir l'équipe avec son empreinte de sage-femme britannique !

Toutes les sages-femmes du Collège sont mandatées par l'association pour prendre en charge les familles de la Roseraie. Elles sont décisionnaires et responsables des aspects médicaux et obstétricaux.

Emilienne Zoua, Jacqueline Ineza et Souheila Triki sont les trois intendantes qui ont pris soin de la maison et de ses occupants avec tant de bienveillance cette année encore.

ORGANIGRAMME DE LA ROSERAIE AU 31.12.2021



3. TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2021

- **Nouvelle PAN :** Un groupe de travail composé de quatre sages-femmes a réfléchi activement à l'élaboration d'un nouveau **contenu des cours de préparation à la naissance**, basé, entre autres, sur toutes les formations et séminaires auxquels nous avons participé ces dernières années. L'enjeu a été de mêler naissance quantique, apports théoriques « traditionnels », pratique corporelle, méditation, temps de partage. C'est une préparation globale (physique et mentale) et inspirante. Chaque participant peut y trouver ce dont il a besoin pour se préparer au mieux à cette grande aventure de l'enfantement. Les premiers cours ont eu lieu à la fin de l'année et les retours sont très positifs du point de vue des couples mais aussi des sages-femmes.
- **Fundraising :**

Le complément de la somme budgétée pour effectuer les travaux a été reçu de la part de la Loterie Romande que nous remercions chaleureusement.

Cela nous a permis d'envisager sereinement les travaux de réaménagement intérieur : installer les salles de naissance au rez-de-chaussée, transformer les anciennes salles de naissance en une chambre post-partum et un salon d'accueil et de préparation à la naissance. Ainsi que réaménager le sous-sol pour assurer une meilleure hygiène dans la gestion du « sale » et du « propre » tant pour le matériel médical que pour la lingerie / hôtellerie.

- **Une nouvelle sage-femme est devenue maman quantique de la Roseraie :**

Amandine Filou et son mari Xavier ont mis au monde leur petit Amaury en Laguna et nous les félicitons !

4. GESTION DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

2020 nous avait bien préparées pour la gestion de la crise du Covid-19. Cette année encore nous nous sommes adaptées aux successions de recommandations de l'OFSP et de la FSSF (Fédération Suisse des Sages-Femmes).

De nombreuses activités ont été proposées en visioconférence (préparation à la naissance, visites de la maison de naissance, colloque des sages-femmes...).

Les visiteurs des familles en séjour ont été reçus sous conditions (pass sanitaire notamment) mais les partenaires ont été admis sans restriction pour les naissances et les séjours.

De nombreuses activités sont encore malheureusement suspendues, comme les réunions mensuelles des parents, les Cafés Parents, les rencontres pour les futurs pères.

5. PRESTATIONS DURANT LA GROSSESSE

Visite de la Maison de naissance* :

Choisir de donner naissance à son enfant à la Roseraie est parfois évident pour certains couples, mais bien souvent, c'est l'aboutissement d'un processus de recherche et de réflexion. Au moment où le projet germe, les futurs parents éprouvent généralement le besoin de voir par eux-mêmes la maison et les sages-femmes, pour rendre le projet plus réel et pour pouvoir confirmer leur choix.

Afin de répondre au mieux à cette demande, deux visites mensuelles sont proposées.

**En accord avec les mesures sanitaires Covid-19, cette prestation a eu lieu en distanciel pendant une grande partie de l'année 2021.*

Suivi de la grossesse :

Dès qu'une femme enceinte s'inscrit à la Maison de naissance la Roseraie, une sage-femme de l'équipe est choisie comme référente. Elle assure un suivi quasi global (sa présence à l'accouchement n'est pas garantie) et

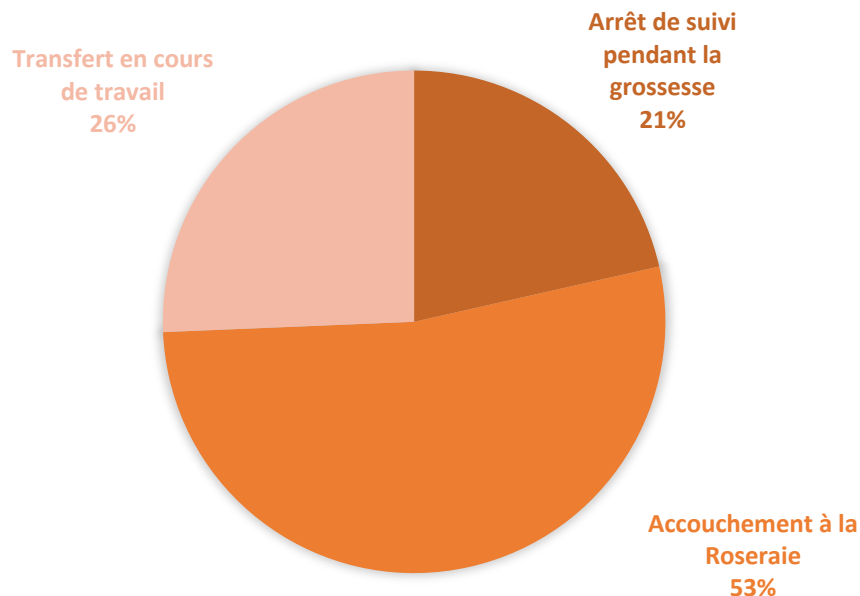
personnalisé depuis la grossesse jusqu'aux suites de couches. Cette continuité permet de tisser une relation de confiance avec la sage-femme, facteur reconnu pour favoriser le maintien de la physiologie.

Concernant les consultations prénatales, elles peuvent commencer dès la 13^{ème} semaine d'aménorrhée. Tous les aspects qui entourent cette période sensible sont abordés lors des consultations qui peuvent durer de 1 à 2 heures. Les examens médicaux nécessaires sont organisés par la sage-femme, qui informe les parents et leur permet de faire des choix éclairés. C'est également l'occasion de transmettre de nombreux conseils de promotion de la santé, tout en tenant compte des besoins exprimés.

En 2021, 191 suivis de grossesse (31 de plus qu'en 2020) ont débuté à la Maison de naissance. Dans 41 cas, une interruption du suivi a eu lieu, pour des causes variées :

- * Bébé en siège
- * Naissance prématurée ou dépassement du terme au-delà de 14 jours
- * Développement d'une pathologie chez la mère ou le fœtus
- * Poids de bébé estimé trop petit ou trop gros et donc incompatible avec nos protocoles
- * Accouchement inopiné à domicile

Suite à ces interruptions de suivi, **9 patientes ont pu venir à la Roseraie pour le séjour post-partum après leur accouchement aux HUG** et, sauf circonstances particulières, toutes ont pu retrouver leur sage-femme référente de la Roseraie dès le retour à domicile.



Suivis de grossesses en 2021 (n=191)

Consultations alternatives* :

Les compétences développées par certaines des sages-femmes de la Roseraie offrent aux utilisateurs de la Roseraie des thérapies complémentaires au suivi de la grossesse et du post-partum. Depuis plusieurs années, des sages-femmes ont proposé des consultations en acupuncture, hypnose, allaitement, homéopathie et médecine ayurvédique, mais aussi sur la gestion émotionnelle des peurs de la grossesse et de l'accouchement (Méthode Ariane Seccia). Une possibilité de plus, pour les parents, de faire connaissance avec l'équipe et, pour les sages-femmes, de mieux connaître les patientes. Un cours de portage est également proposé pour les jeunes parents.

Préparation à la naissance* :

Cette année, 76 couples ont suivi des séances de préparation à la naissance selon deux formules :

* Préparation pour la naissance d'un premier enfant, en 5 séances prénatales.

* Préparation pour les naissances suivantes, en 3 séances prénatales.

De nombreuses informations et du travail corporel permettent d'aborder avec sérénité la fin de la grossesse et le jour de la naissance. Elles ont été animées par les différentes sages-femmes de la Maison de naissance, donnant ainsi l'occasion aux futurs parents de créer un premier lien avec elles.

**En accord avec les mesures sanitaires Covid-19, cette prestation a eu lieu en distanciel pendant une partie de l'année 2021.*

Préparation corporelle :

Des activités physiques régulières pendant la grossesse permettent aux femmes de mieux vivre ce temps de transformation et de se sentir mieux dans leur corps et plus en confiance au moment de l'accouchement.

Certains exercices peuvent plus spécifiquement préparer à l'accouchement. La Maison de naissance a donc proposé cette année encore le cours de yoga prénatal, dispensé par une sage-femme de l'équipe Aurélie Schnorr, certifiée enseignante de yoga et par Alice Ripoll professeure de yoga qui propose aussi un cours de yoga post-natal.

Réunion de parents* :

Une fois par mois, les futurs parents qui arrivent vers la fin de la grossesse (idéalement quelque temps avant le début de la période de garde) sont conviés à cette réunion.

C'est une occasion supplémentaire de favoriser la rencontre entre les parents et l'ensemble des sages-femmes de l'équipe avant le jour de la naissance, puisqu'elles sont toutes susceptibles de les accompagner lors de l'accouchement. Au cours de la séance, de nombreuses informations pratiques sont données pour le jour de la naissance, le séjour à la Maison de naissance et le retour à domicile.

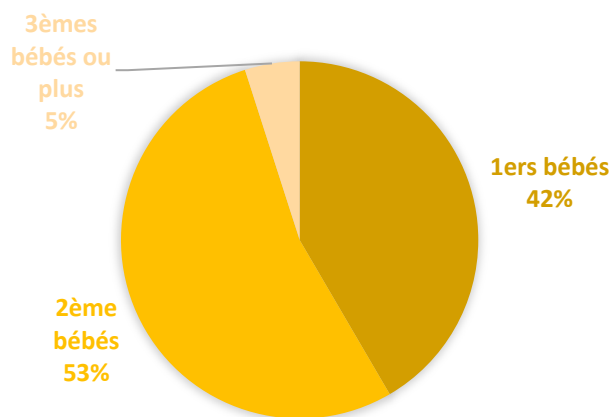
**En accord avec les mesures sanitaires Covid-19, cette prestation n'a plus eu lieu après le 8 juin 2020.*

6. PRESTATIONS AUTOUR DE LA NAISSANCE

La période de garde commence dès que la période de prématurité se termine (37 SA) et peut se prolonger durant cinq semaines (42 SA). 24 heures sur 24, une sage-femme de l'équipe est atteignable sur un numéro de téléphone communiqué uniquement pour cette période. Lorsque les premiers signes de l'accouchement se présentent, un premier contrôle peut avoir lieu à domicile ou à la Maison de naissance.

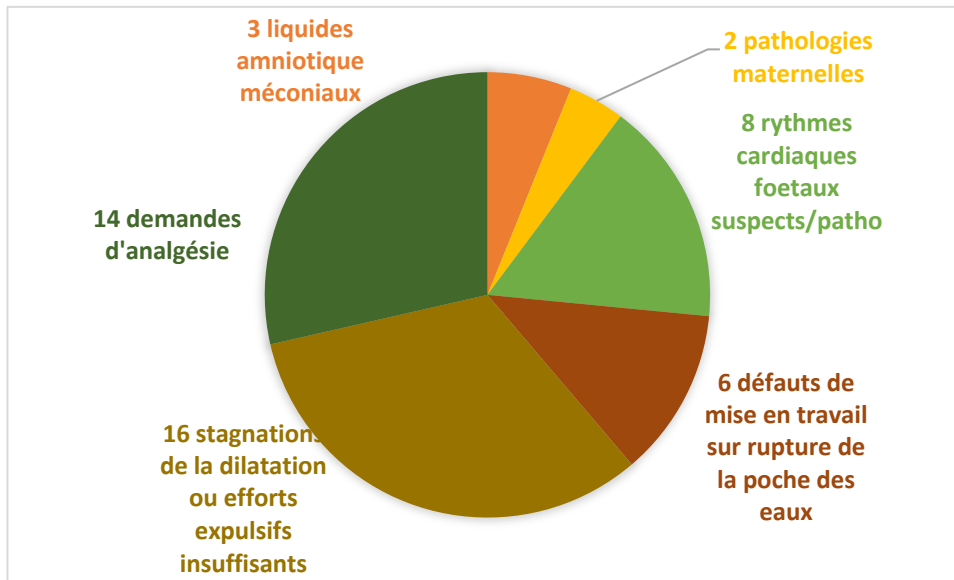
Dès que le travail a commencé, la femme peut vivre pleinement son accouchement avec son partenaire, en comptant sur le soutien constant de la sage-femme et des différentes possibilités proposées par La Roseraie : bain, liberté de mouvement, méthodes alternatives... Une deuxième sage-femme est toujours présente pour la naissance.

En 2021, 101 naissances ont eu lieu à la Roseraie:



Parité des parturientes en 2021 (n=101)

- 42 premiers bébés, 54 deuxièmes bébés et 5 troisièmes et cinquième bébés.
- 41 naissances ont eu lieu dans l'eau, soit 41% des femmes qui ont donné naissance à la Roseraie. Et 64 femmes ont pu profiter de la baignoire pendant le travail, soit 63%.
- 49 transferts durant le travail de l'accouchement ont été nécessaires, pour les causes suivantes :



Transferts en cours de travail en 2021 (n=49)

-> 9 de ces femmes ont accouché spontanément sans péridurale aux HUG, 13 avec péridurale, 11 ont eu un accouchement instrumenté (= 7% des femmes admises pour leur accouchement à la Roseraie) et 14 ont eu une césarienne (= 9% des femmes admises pour leur accouchement à la Roseraie).

-> 23 femmes ont pu revenir passer leur séjour post-partum à la Roseraie avec leur nouveau-né et leur conjoint après un accouchement aux HUG.

- **7 transferts après un accouchement à la Roseraie ont également été nécessaires, pour les raisons suivantes :**

* Problèmes d'adaptation néonatale chez le bébé (2)

* Rétention placentaire (1)

* Hémorragie (2)

* Hématome vulvaire (1)

* Suture périnéale (1)

-> 4 femmes ont pu revenir passer leur séjour post-partum à la Roseraie avec leur nouveau-né et leur conjoint après leur transfert postnatal.

- **La majorité des transferts ont eu lieu à pied, en fauteuil roulant ou en voiture et nous avons fait appel aux ambulances 3 fois en 2021.**

7. PRESTATIONS DURANT LES SUITES DE COUCHES

Séjour à la Maison de naissance :

Quelques heures après la naissance, les familles sont installées en chambre pour le séjour du post-partum d'une durée moyenne de 2 nuits. La possibilité de séjourner pour la personne accompagnante est restée une prestation particulièrement appréciée, permettant ainsi aux parents de vivre ensemble ces premiers jours de vie si précieux.

Un examen médical du nouveau-né dans ses premières 24 heures de vie a été assuré par un pédiatre choisi par les parents. Chaque année, un peu plus de pédiatres genevois acceptent de fournir cette prestation au sein de notre institution et nous les en remercions.

Chaque jour, les parents et les nouveau-nés ont bénéficié des soins et des conseils des sages-femmes. De plus, les intendantes, présence rassurante pour les familles, s'assurent qu'elles ne manquent de rien et œuvrent pour que la maison respecte les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Nos bénéficiaires peuvent profiter des délicieux plats du restaurant "Un R' de famille". Tenu par le Chef Sébastien Gueugneau (« papa » de la Roseraie par deux fois !), originaire de Bourgogne, il nous propose une cuisine de saison, à base de produits frais et locaux. Grâce à ce restaurant, la Fondation Pro Juventute Genève œuvre à l'insertion sociale et professionnelle d'adultes en difficulté.

Les couples ont pu s'offrir ou se faire offrir pendant leur séjour à la Roseraie, un massage thérapeutique complet, prodigué par Éléonore Flores, sage-femme formée en médecine traditionnelle chinoise.

Retour à domicile :

Au moment de rentrer à domicile, le suivi proposé à la mère et au nourrisson s'est poursuivi. Ainsi, tout en s'adaptant aux besoins des parents, les sages-femmes référentes ont organisé leurs visites à domicile jusqu'au 56ème jour après la naissance ! De plus, la LAMal prend en charge trois consultations « allaitement » durant toute la période de l'allaitement.

Rééducation périnéale :

Après un repos nécessaire 6 à 8 semaines après l'accouchement, une rééducation périnéale est bien souvent conseillée à la femme. Celle-ci peut se faire en séance individuelle auprès de certaines sages-femmes de notre équipe.

8. COLLOQUES ET FORMATION CONTINUE

Le rythme soutenu des colloques (1 par semaine) permet une belle cohérence dans l'équipe des sages-femmes. Nous échangeons sur nos pratiques, revenons sur toutes les situations obstétricales vécues à la Roseraie afin d'en tirer tous les enseignements possibles, en vue d'une amélioration constante de nos prestations.

Nous échangeons autour des patientes à terme et prenons du temps pour mettre à jour nos protocoles selon les recommandations actuelles des sociétés savantes mondiales (NICE, CNGOF, HAS, SGGG, Société Suisse de

Pédiatrie etc.), mais aussi selon les fiches d'attitude des hôpitaux universitaires romands.

Valéria De Grandis, coach en sommeil du nouveau-né et de l'enfant, est intervenue auprès des sages-femmes pour une formation de 2 journées à propos du sommeil du bébé.

Durant l'année nous avons également continué à évaluer régulièrement notre pratique professionnelle dans le cadre de « cercles qualité » et d'ateliers pratiques, dans le but d'élaborer des guidelines pour nous soutenir dans notre pratique quotidienne de sage-femme et de travailler à une meilleure organisation de la Maison de naissance. **Les thèmes abordés en 2021 sont : l'acupressure pour améliorer le travail d'accouchement, la prise en charge de l'anémie ferriprive, la prise en charge des nouveau-nés RCIU (retard de croissance intra-utérin) ou macrosomes, des exercices de simulations d'urgences obstétricales, des exercices de simulations dystocie des épaules, l'herpès génital.**

Rappelons par ailleurs que chacune des sages-femmes, en sa qualité de sage-femme indépendante membre de la FSSF, est tenue à une obligation de formation continue annuelle, notamment en réanimation néonatale et adulte.

9. FORMATION DES ETUDIANTES SAGES-FEMMES

La Maison de naissance est reconnue comme lieu de formation pour les étudiantes sages-femmes par les Hautes Écoles de Santé de Suisse Occidentale. Transmettre l'art des sages-femmes indépendantes est un point qui nous tient tout particulièrement à cœur. En effet, c'est le moment idéal pour montrer aux sages-femmes de demain qu'une approche différente de celle proposée dans les structures médicales est possible.

Elise Campanini, Praticienne Formatrice, secondée par Aurélie Schnorr, a pu organiser l'accueil et le suivi de stage de quatre étudiantes sages-femmes en Bachelor.

Par ailleurs, deux sages-femmes de la Roseraie ont été expertes de terrain pour les soutenances de deux mémoires de Bachelor à l'HESAV.

10. PARTENAIRES ADMINISTRATIFS, ASSOCIATIFS ET DU RESEAU DE SOIN

Département de la Sécurité, de la population et de la Santé

La Maison de naissance la Roseraie est liée au DSPS par un mandat de prestation annuel.

Ville de Genève

Pour une année encore nous devons notre existence à la généreuse subvention non monétaire de la Ville de Genève. Sans les locaux qui nous sont loués à un tarif préférentiel, tout le projet serait remis en question. Nous les en remercions vivement.

Maternité des HUG (Hôpitaux Universitaires de Genève)

Nous cherchons à maintenir la meilleure communication possible avec ce partenaire essentiel dans notre

pratique. Nous ne pouvons que saluer le fait que, cette année encore, la collaboration fût bonne. Pour la grande majorité des patientes que nous avons dû transférer, les parents se sont sentis bien accueillis et entendus dans leurs souhaits.

Pédiatres en cabinet

Un nombre croissant de pédiatres acceptent de venir à la Roseraie pour y effectuer l'examen médical du nouveau-né dans ses 24 premières heures de vie. Nous sommes heureuses de pouvoir faire la promotion de la naissance physiologique également par ce biais.

Gynécologues en cabinet

Il est capital d'avoir une bonne collaboration avec le gynécologue de ville qui va rester le médecin de la femme après sa grossesse. Nous nous efforçons d'entretenir une bonne collaboration avec les cabinets de ville et nous les encourageons à venir nous rencontrer lorsqu'ils en ressentent le besoin.

Centres d'échographies et d'analyses médicales

Ils collaborent quotidiennement avec nous pour assurer le suivi des patientes.

Les différentes entreprises d'ambulances genevoises et le service du 144

Nous faisons appel aux services ambulanciers via le 144 plusieurs fois par année et leur rapidité d'intervention permet un fort niveau de sécurité pour nos patients.

Hautes Écoles de Santé

Nous accueillons chaque année plusieurs étudiantes de la filière sage-femme des Hautes Écoles de Santé de Genève et Lausanne.

Association suisse des maisons de naissance : IGGH-CH

L'organisation faîtière des maisons de naissance suisses représente nos intérêts au niveau national. Nous en sommes membres. L'IGGH-CH mène les négociations tarifaires avec les assurances maladie pour améliorer notre rémunération ou obtenir de nouvelles prestations. Les sages-femmes représentantes participent chaque années aux deux AG annuelles de l'IGGH.

FSSF : Fédération suisse des sages-femmes

La Maison de naissance est en contact étroit avec la section genevoise de la FSSF via une des sages-femmes représentantes qui coordonne les informations de part et d'autre. Astrid Pascal est d'ailleurs membre du comité de la section genevoise.

Arcade Sages-Femmes

Plusieurs sages-femmes de la Maison de naissance sont aussi membres de l'Arcade Sages-Femmes et permettent ainsi de créer un lien entre les deux associations.

L'Arcade Sage-femme permet d'informer les femmes quant à la possibilité d'accoucher en maison de naissance à Genève, notamment à la Roseraie.

CLAFG (Centre de Liaison des Associations Féminines Genevoise)

La Roseraie est membre de cette association qui regroupe et informe les associations membres et coordonne leurs activités.

Eco-couches.ch

Eco-couches.ch est un service genevois de fourniture et lavage de couches lavables. Ils nous fournissent gracieusement un stock de magnifiques langes lavables et s'occupent de leur entretien. C'est écologique,

pratique et facile. Nous les remercions pour leur collaboration.

11.BILAN ET COMPTES

Malgré la situation particulière liée au Covid-19, l'année 2021 a été exceptionnelle pour la Roseraie !

Avec 101 naissances, l'activité a été intense et cela se perçoit dans les comptes avec l'augmentation des produits (+15%) alors que les charges sont restées stables (+3%). La stabilisation initiée en 2019 se poursuit, la trésorerie est saine (La Roseraie est en capacité de régler ses dettes) et les finances sont tenues de manière attentive et régulière par notre directrice et notre comptable. Le bénéfice s'élève à 153'405 CHF.

Ce résultat positif nous a permis, pour la deuxième année consécutive, de rémunérer les sages-femmes à hauteur de notre cible. Les employé-e-s vont également bénéficier d'une prime, à hauteur de 80% de leur salaire mensuel. La différence de trésorerie s'explique principalement par les dons octroyés pour les travaux par une fondation privée genevoise et la Loterie Romande pour les travaux prévus en 2022 (déménagement des salles d'accouchement au rez-de-chaussée), pour un montant total de CHF 290'000.-.

Les fonds propres de l'Association s'élèvent dorénavant à 207'806 CHF ce qui nous permet d'envisager l'avenir plus sereinement, et nous permettra d'absorber le manque à gagner lié à la fermeture début 2022 pour travaux.

Pour 2022, quelques changements notables sont à mentionner :

- Les sages-femmes seront rémunérées aux tarifs visés (et non plus aux tarifs de base suivis d'un réajustement en fin d'année comme c'était le cas jusqu'à présent) ;
- Dès le 1^{er} avril 2022, nous passons à la facturation électronique avec l'Etat, il n'y aura donc plus de problème de trop perçu à restituer (système d'acomptes jusqu'à présent) ;
- Nous verserons la dernière tranche de CHF 27'701.65 à l'Etat de Genève (dette remboursée sur 4 ans).

12.PERSPECTIVES 2022

Nous attendons avec impatience l'aboutissement du **projet de réaménagement interne de la maison**. Le calendrier des travaux a été prévu en 2021 et la Roseraie fermera ses portes pour une durée de 2 mois entre février et mars 2022.

Nous espérons une reprise des rencontres futurs pères et des Café parents lorsque la situation sanitaire le permettra.

Deux formations sont prévues avec une large majorité de l'équipe : trois journées sur les modelages ostéopathiques de la femme enceinte avec à la méthode N'Feraïdo® de Dominique Jacquin ostéopathe D.O. Mais également trois journées en présence de la sage-femme Jacqueline Lavillonière, pionnière de l'accouchement à domicile en France.

Nous espérons que la Garden Party 2022 pourra avoir lieu, ce serait aussi l'occasion de fêter les 10 ans d'ouverture

de la maison !

13.REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement toutes celles et ceux grâce à qui la Maison de naissance la Roseraie peut exister :

- Les sages-femmes - et membres - pour leur engagement, persévérance, passion et disponibilité : Amandine BIONDI, Elise CAMPANINI, Alice CASTAGNOLA, Cindy DALMASSO, Amandine FILOU, Barbara GENERELLI, Lucie JAQUOT, Jeanne KERNEIS, Méline LECA, Patrizia MAJOCCHI, Astrid PASCAL, Caroline PROUX CAVE, Sophie SECK-GRANDJEAN, Aurélie SCHNORR, Lucie VANBELLE, Julie WIEDERRECHT.
- Les employés pour leur excellent travail et leur collaboration : Corinne MAGNIN, Yannick BOLLARD, Emilienne ZOUA, Jacqueline INEZA, Souheila TRIKI, Rui PAIVA TAVARES.
- Le Comité pour son implication depuis de nombreuses années pour certaines et l'immense travail réalisé: Nastassia AUF DER MAUER, Christophe CARLEI, Ameline DEPOVER, Beatriz CHANSON VERA, Carole RICHARDET.
- Florian Métral - pompier professionnel et Grégoire Viquerat - Ambulancier GTA (Geneva Team Ambulance), pour leur participation à l'élaboration de la procédure de transfert couché d'une cliente. Pour leur précieux conseils ainsi que leur disponibilité sans faille.
- Olivier KRUMM – architecte et maître d'œuvre des travaux de réaménagements intérieurs. Il a su percevoir les spécificités d'une maison de naissance et a fait preuve de patience et créativité pour satisfaire tous les acteurs de ce beau projet.
- Nos généreux Membres, qui, en plus de la cotisation annuelle, ont effectué un don permettant à la Maison de naissance de continuer à créer de nouveaux projets.
- La Loterie Romande genevoise pour sa généreuse contribution aux travaux de réaménagement intérieurs de la maison.
- Thomas Eklund, informaticien et conjoint de Cindy Dalmasso, spécialiste en Microsofterie, qui a su lui aussi avec beaucoup de patience, nous faire surfer sur les bugs informatiques.
- Nos partenaires administratifs pour leur soutien indéfectible : la Ville de Genève et le DSPS.
- Nos partenaires du réseau de soin pour leur précieuse collaboration : les responsables et les professionnels de santé de la maternité des HUG, les pédiatres et les gynécologues de ville, les ambulanciers, les laboratoires Dianalabs et Unilabs, les centres d'échographie Dianecho, Echofemme et Dr Antonelli, la pharmacie de la Clé d'Arve et les enseignants de la HEdS.
- Nos partenaires associatifs pour leur aide et leur soutien : IGGH-CH, FSSF, Arcade Sages-Femmes.
- Le restaurant "Un R' de Famille" pour la réalisation des bons plats cuisinés qui plaisent beaucoup à nos familles en séjour.
- Eco-couches.ch, entreprise genevoise qui livre et entretient gracieusement le stock de couches lavables de la Roseraie.